



## Dossier de surendettement.

Par **dauids**, le **08/12/2010** à **20:10**

Bonjour,

j'ai déposé un dossier de surendettement en 2008 qui a reçu l'accord de la commission concernant un crédit de 8000 euros datant de 2001. juste après l'accord de la commission j'ai contacté le créancier cetelem par téléphone qui me répondait qu'il n'avait pas de trace de mon dossier. pas de nouvelle jusqu'à il y a une semaine un créancier s'appelant credirec m'envoie un courrier me disant qu'ils ont repris mon dossier me réclamant la somme de 8000 euros plus les intérêts de retard et me disant que mon dossier de surendettement était caduc. que faire on me menace mon dossier est-il caduc? je veux payer ma dette mais aux conditions du dossier de surendettement mais credirec refuse merci

Par **fabienne034**, le **09/12/2010** à **07:46**

bonjour,

cetelem a revendu un dossier qui ne vaut rien,

il faut aller à la banque de France récupérer les attestations ou déposer un dossier

pour tout savoir sur le sur-endettement:

<http://www.fbls.net/surendettement.htm>